

A Gaza, les marches continuent... la répression aussi - La Suisse complice

lundi 25 juin 2018, par [DAHHER Joseph](#) (Date de rédaction antérieure : 24 juin 2018).

Depuis presque trois mois, les Palestinien·ne·s se rassemblent chaque vendredi dans la zone tampon créée par les forces israéliennes au nord de la bande de Gaza. L'armée d'occupation continue de réprimer violemment ces manifestations en tirant sur les manifestant·e·s non armés. Presque 130 personnes ont été tuées et plus de 14 000 ont été blessées depuis le début des manifestations le 30 mars. De l'autre côté, aucun·e Israélien·ne n'a été tué.

Sommaire

- [Une autorité palestinienne](#)
- [La Suisse coupable](#)
- [Israël, la source du problème](#)

Appelées par les organisateurs de la Grande Marche du Retour, les mobilisations exigent la fin du blocus économique et politique de la bande de Gaza par l'État d'Israël, mais surtout le droit au retour des familles expulsées depuis des générations de leur foyer d'origine. Les organisations politiques palestiniennes traditionnelles, y compris le Hamas, sont parties prenantes de ces manifestations, mais ce sont avant tout des réseaux de jeunes activistes qui les initient et qui ont formulé les demandes, accompagnés par des syndicats et des associations civiles.

Il est important de rappeler que le régime de contrôle qu'Israël impose à Gaza est à bien des égards sans précédent au niveau mondial, certain·e·s universitaires le qualifiant d'« occupation numérique ». Des mitrailleuses télécommandées et des drones surveillent et contrôlent ce minuscule territoire, qui s'étend sur 360 km², tandis que l'accès à Gaza est si sophistiqué et sécurisé qu'Israël compte chaque calorie et vérifie chaque composé chimique qui entre dans le territoire.

Si Israël peut poursuivre son blocus et ses crimes contre les populations palestiniennes en toute impunité, c'est aussi grâce au soutien des grandes puissances internationales, en particulier les États-Unis.

Une autorité palestinienne complice

En même temps, le 13 juin, une manifestation rassemblant une centaine de personnes dans la ville de Ramallah, en Cisjordanie occupée, a eu lieu pour protester contre les mesures prises par l'Autorité palestinienne (AP) à l'encontre de la bande de Gaza. Ce mouvement a également été violemment réprimé par les forces de l'ordre de l'AP. Une dizaine de manifestant·e·s, y compris des journalistes, ont été arrêtés.

En plus du blocus établi par Israël, l'AP a imposé des sanctions économiques sur la bande de Gaza. En avril 2017, l'AP a déjà radicalement réduit les salaires des employé·e·s de la fonction publique à

Gaza, aggravant les difficultés causées par le siège israélien. L'année dernière, elle a également demandé à Israël de couper l'approvisionnement en électricité de Gaza, provoquant une importante détérioration pour une situation humanitaire déjà désastreuse.

L'objectif de l'AP est de faire pression sur le Hamas pour reprendre le contrôle de la bande de Gaza, qu'elle a perdu en 2007. De plus, plusieurs jeunes groupes progressistes et démocratiques critiquent la manière dont l'AP gère la relation avec Israël, qu'ils accusent de se comporter comme un « sous-traitant de l'occupation ».

La Suisse coupable

À son retour d'un voyage au Moyen-Orient, le conseiller fédéral Ignazio Cassis (responsable du DFAE) s'en est pris vertement à l'UNRWA, l'agence de l'ONU en charge des réfugié·e·s palestinien·ne·s, en l'accusant de « faire partie du problème » plutôt que de la solution, en entretenant l'illusion d'un retour sur leurs terres pour cinq millions de Palestinien·ne·s.

En effet, l'UNRWA compte environ 700 écoles qui s'occupent de près de 525 000 élèves palestinien·ne·s dans la région, et la Suisse a inscrit dans son budget une aide à l'organisation de quelque 23 millions de francs par année jusqu'en 2020. Cette critique du conseiller fédéral s'inscrit dans une série d'attaques contre l'UNRWA depuis plusieurs mois de la part d'Israël et les États-Unis.

Le gouvernement d'extrême droite et autoritaire israélien de Benyamin Netanyahu a appelé à son « démantèlement », tandis que le président étatsunien Donald Trump a pris la décision de réduire de plus de deux tiers la contribution des États-Unis, la ramenant de plus de 300 millions à 60 millions de dollars. Une décision sans précédent de la part du plus grand contributeur historique de cette organisation. Ignazio Cassis a ainsi affirmé « comprendre » la décision du gouvernement américain de réduire son soutien. Il a ajouté ne pas être opposé au principe qu'une telle décision puisse être prise par la Suisse, jugeant que les choses pourraient ainsi « bouger ».

Dans un article du journal Le Temps, un chef du DFAE a de son côté reproduit la propagande israélienne en déclarant qu'au-delà du cas spécifique de l'UNRWA, la principale cause de la poursuite du conflit israélo-palestinien est à chercher dans l'attitude des pays arabes, qui n'acceptent pas l'existence d'Israël. Faut-il rappeler à Cassis et à son département le nombre de guerres, d'occupation de terres et d'agressions commises par Israël contre les populations de la région ?

Israël, la source du problème

Le droit au retour des Palestinien·ne·s constitue un droit fondamental qui a été entériné par les résolutions des Nations Unies, ce que semblent avoir oublié Cassis et son département. Suite à ses propos, le Conseil fédéral, par la voix de son président Alain Berset, a assuré qu'il n'y aurait pas de changement de politiques envers l'UNRWA. Cela n'est néanmoins pas suffisant.

Les sources de la poursuite du conflit jusqu'à aujourd'hui sont bien plutôt issues dans la nature de l'État d'apartheid raciste et colonial d'Israël, dont découlent ses politiques meurtrières. Aucune solution ne pourra être trouvée sans le démantèlement de cet état criminel et la réalisation de tous les droits des Palestinien·ne·s.

La Suisse démontre à nouveau sa politique de collaboration avec un État criminel, comme avec d'autres États régionaux comme l'Arabie saoudite ou la Turquie, sans aucun respect pour le droit à

l'autodétermination des peuples.

Joe Daher

P.-S.

* « solidarités » (Suisse), n° 330 (21/06/2018) p. 11 :
<https://www.solidarites.ch/journal/d/article/8735>